

ASSOCIATION AISNE ACTION EMPLOI

HOTEL DU DEPARTEMENT

Rue Paul Doumer

02013 LAON CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

////////// Exercice clos le 31 décembre 2023 //////////

A l'assemblée de l'association Aisne Action Emploi,

▪ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **AISNE ACTION EMPLOI** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

▪ **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

▪ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



L'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées et notamment les modalités de constitution de la provision pour risque d'emploi dont le montant cumulé s'élève à la clôture à 411.840 euros.

Cette provision comprend les congés payés dus à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

▪ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

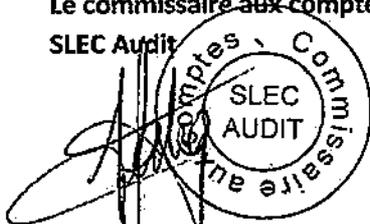


En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laon, le 20 juin 2024

Le commissaire aux comptes
SLEC Audit



Richard GRATIA

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	51 521	51 521		
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Biens reçus par legs ou donations</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
Total I	51 521	51 521		
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Stocks et en-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres créances</i>	1 238 696		1 238 696	738 377
<i>Autres postes de l'actif circulant</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 092 460		1 092 460	1 433 011
<i>Charges constatées d'avance</i>				
Total II	2 331 156		2 331 156	2 171 388
<i>Frais d'émission des emprunts (III)</i>				
<i>Primes de remboursement des emprunts (IV)</i>				
<i>Ecart de conversion - Actif (V)</i>				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III-IV+V)	2 382 677	51 521	2 331 156	2 171 388
<i>Legs nets à réaliser :</i>				
<i>acceptés par les organes statutairements compétents</i>				
<i>autorisés par l'organisme de tutelle</i>				
<i>Dons en nature restant à vendre :</i>				

Bilan passif

	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
FONDS PROPRES		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	19 700	3 694
Excédent ou déficit de l'exercice	28 367	16 006
Situation nette (sous-total)	48 068	19 700
<i>Fonds propres consommables</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
Total I	48 068	19 700
FONDS REPORTES ET DEDIES		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>		
Total II		
PROVISIONS		
<i>Provisions pour risques</i>	411 840	333 233
<i>Provisions pour charges</i>		
Total III	411 840	333 233
DETTES		
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		1 403
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	5 116	38 058
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	91 905	84 180
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	1 774 228	1 694 814
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
Total IV	1 871 249	1 818 455
<i>Ecarts de conversion passif (V)</i>		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 331 156	2 171 388

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	1 871 249
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>		
<i>Ventes de biens et de services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>	376	1 050
<i>Dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	1 451 740	1 364 978
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dont Dons manuels</i>		
<i>Dont Mécénats</i>		
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>		
<i>Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	61 263	49 140
<i>Utilisation des fonds dédiés</i>		
<i>Autres produits</i>	8	21
Total I	1 513 387	1 415 189
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation des stocks</i>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	268 272	295 514
<i>Aides financières</i>		
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	63 606	62 869
<i>Salaires et traitements</i>	745 870	721 502
<i>Charges sociales</i>	344 614	321 990
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	5 629	4 231
<i>Dotations aux provisions</i>		
<i>Reports en fonds dédiés</i>		
<i>Autres charges</i>	8	42
Total II	1 427 999	1 406 148
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	85 388	9 041
PRODUITS FINANCIERS		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	32 009	6 195
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total III	32 009	6 195
CHARGES FINANCIERES		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilés</i>		
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	32 009	6 195

Compte de résultat

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	117 397	15 236
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Sur opérations de gestion</i>		7 850
<i>Sur opérations en capital</i>		
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>		
Total V		7 850
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Sur opérations de gestion</i>	3 292	227
<i>Sur opérations en capital</i>		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	78 607	5 628
Total VI	81 899	5 856
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-81 899	1 994
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 131	1 224
Total des produits (I+III+V)	1 545 396	1 429 234
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 517 029	1 413 228
EXCEDENT OU DEFICIT	28 367	16 006

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>	67 523	63 539
<i>Bénévolat</i>		
Total	67 523	63 539
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>	67 523	63 539
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
Total	67 523	63 539

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : AISNE ACTION EMPLOI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 331 156 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 28 367 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Créer en 2002, Aisne Action Emploi a pour but de conduire des actions visant à répondre aux demandes d'accès direct à l'emploi de personnes relevant des politiques publiques de lutte contre les exclusions et ce, en lien avec les acteurs économiques en recherche de main d'œuvre afin de favoriser le recrutement et l'intégration durable de salariés en entreprise.

Dans une démarche volontariste d'action et de collaboration avec les entreprises, les équipes de l'association s'attachent à infléchir les pratiques traditionnelles de recrutement, en rééquilibrant les rapports sur le marché du travail au profit d'un public, le plus prioritaire, en demande d'emploi.

L'association met tout en oeuvre également pour lutter contre la difficulté de mobilité que peut rencontrer les personnes accompagnées.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : sur l'exercice
- * Matériel informatique : sur l'exercice
- * Mobilier : sur l'exercice

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport		400		400
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 022	5 229	20 130	51 121
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	66 022	5 629	20 130	51 521
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	66 022	5 629	20 130	51 521

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		5 629		5 629
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		5 629		5 629
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		20 130		20 130
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		20 130		20 130

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>- Fonds commercial</i>				
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>- Terrains</i>				
<i>- Constructions sur sol propre</i>				
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagement des constructions</i>				
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>				
<i>- Installations générales, agencements aménagement divers</i>				
<i>- Matériel de transport</i>		400		400
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	66 022	5 229	20 130	51 121
<i>- Emballages récupérables et divers</i>				
Immobilisations corporelles	66 022	5 629	20 130	51 521
ACTIF IMMOBILISE	66 022	5 629	20 130	51 521

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 238 696 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>			
<i>Autres</i>	1 238 696	1 238 696	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	1 238 696	1 238 696	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Subvention à recevoir fse</i>	1 226 768
Total	1 226 768

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>					
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>					
<i>Ecart de réévaluation</i>					
<i>Réserves hors activités sociales</i>					
<i>Réserves des activités sociales</i>					
<i>RAN hors activités sociales</i>	3 694		16 006		19 700
<i>RAN des activités sociales</i>					
<i>Exc. ou Déficit hors activ. sociales</i>	16 006	-16 006	28 367		28 367
<i>Exc. ou Déficit des activités sociales</i>					
Situation nette	19 700	-16 006	44 373		48 068
<i>Fonds propres consommables</i>					
<i>Subventions d'investissement</i>					
<i>Provisions réglementées</i>					
<i>Droits de propriétaires (Commodat)</i>					
TOTAL	19 700	-16 006	44 373		48 068

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	333 233	78 607			411 840
Total	333 233	78 607			411 840
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>		78 607			

Une provision pour risque d'emploi est comptabilisée et s'élève au 31/12/2023 à 411 840 euros.

Cette provision couvre:

- La provision congés payés au 31/12/2023 pour 88 055 euros
- La provision congés payés suite à décision jurisprudence du 13.09.2023 sur les droits à congés des salariés maladie pour 10 614 euros
- Les provisions pour indemnités de préavis et de licenciement estimés au 31/12/2023 à 313 171 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 871 249 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	5 116	5 116		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	91 905	91 905		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	1 774 228	1 774 228		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 871 249	1 871 249		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs - fact. non parvenues</i>	5 116
<i>Trop perçu département</i>	1 764 423
<i>Trop perçu iod thiérache</i>	1 206
<i>Divers charge à payer</i>	8 074
Total	1 778 819

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation

Subventions d'exploitation	
Subvention conseil départemental IOD	487 393,77
Subvention conseil départemental AIE	159 024,96
Subvention FSE IOD	615 938,40
Subvention FSE AIE	189 383,20
	1 451 740,33

Autres informations**Engagements financiers**

1- Informations concernant les contributions volontaires en nature :

- Mise à disposition à titre gratuit de locaux sis à SOISSONS, 8 et 10 rue de Bauton par le Département par convention du 6 mars 2019.

La surface occupée par l'association Aisne Action Emploi est de 229 m².

La valeur locative des locaux est estimée en 2019 à 110 euros/m²/an soit pour 229 m² : 25 190 euros annuel.

Selon l'indice ILAT, nous pouvons actualiser la valeur de l'équivalent loyer au 31/12/2023 :

Indice du 4t2021 : 118,97

Indice du 4t2022 : 126,66

Loyer au 31/12/2022: 26 450 euros

L'équivalent loyer actualisé au 31/12/2023 est de 28 160 euros

- Mise à disposition à titre gratuit de locaux sis à LAON, route de Besny par le Département par convention du 12 décembre 2002

La surface occupée par l'association Aisne Action Emploi est de 300 m².

La valeur locative des locaux est estimée en 2019 à 95 euros/m²/an soit pour 300 m² : 28 500 euros annuel.

Selon l'indice ILAT, nous pouvons actualiser la valeur de l'équivalent loyer au 31/12/2023 :

Indice du 3t2022 : 124,53

Indice du 3t2023 : 132,15

Loyer au 31/12/2022 : 30 902 euros

L'équivalent loyer actualisé au 31/12/2023 est de 32 793 euros

- Mise à disposition à titre gratuit de locaux sis à CHATEAU THIERRY, 4 avenue Pierre et Marie Curie par le Département par convention du 28 novembre 2016

La surface occupée par l'association Aisne Action Emploi est de 41,32 m².

La valeur locative des locaux est estimée en 2019 à 93 euros/m²/an soit pour 41,32 m² : 3 842,76 euros annuel.

Selon l'indice ILAT, nous pouvons actualiser la valeur de l'équivalent loyer au 31/12/2023 :

Indice du 3t2022 : 124,53

Indice du 3t2023 : 132,15

Loyer au 31/12/2022 : 4 167 euros

L'équivalent loyer actualisé au 31/12/2023 est de 4 422 euros

Autres informations

- Mise à disposition pour une occupation temporaire à titre gratuit de locaux sis à GUISE, 128 Rue du Curoir par le Département par convention du 4 janvier 2016

La surface occupée par l'association Aisne Action Emploi est de 67,02 m².

La valeur locative des locaux est estimée en 2019 à 69 euros/m²/an soit pour 67,02 m² : 4 624,38 euros annuel.

Selon l'indice ILAT, nous pouvons actualiser la valeur de l'équivalent loyer au 31/12/2023 :

Indice du 4t2021 : 118,97

Indice du 4t2022 : 126,66

Loyer au 31/12/2022 : 4 590 euros

L'équivalent loyer actualisé au 31/12/2023 est de 4 887 euros

Occupation 78 jours à l'année soit une valorisation à 1 044 euros.

- Mise à disposition pour une occupation temporaire à titre gratuit de locaux sis à LA FERRE, place de l'Europe par le Département par convention du 4 janvier 2016

La surface occupée par l'association Aisne Action Emploi est de 63,36 m².

La valeur locative des locaux est estimée en 2019 à 69 euros/m²/an soit pour 63,36 m² : 4 371,84 euros annuel.

Selon l'indice ILAT, nous pouvons actualiser la valeur de l'équivalent loyer au 31/12/2023 :

Indice du 4t2021 : 118,97

Indice du 4t2022 : 126,66

Loyer au 31/12/2022 : 4 855 euros

L'équivalent loyer actualisé au 31/12/2023 est de 5 169 euros

Occupation 78 jours à l'année soit une valorisation à 1 104 euros.

2- Engagement en matière de retraite

L'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

-- Taux d'actualisation : 3,20 %

-- Taux de croissance des salaires : 1 %

Autres informations

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2018)

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 853 euros

Ces engagements sont de fait couverts par la provision pour risque d'emploi déjà constituée.

Contributions volontaires

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature	67 523		63 539	
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	67 523		63 539	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	67 523		63 539	
TOTAL	67 523		63 539	

Solde intermédiaire de gestion

Aisne Action Emploi	DATE DE FIN DE PERIODE					POURCENTAGES				
	31/12/23 IOD	31/12/23 AIE	31/12/23 AAE	31/12/23 TOTAL	31/12/22 TOTAL	IOD	AIE	2023	2022	
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION										
Subventions Conseil Départ	+	487 394	159 025		646 419	637 088	44,17	45,64	44,52	46,64
Subventions FSE	+	615 938	189 383		805 322	727 890	55,83	54,36	55,46	53,29
Produits des activités annexes				376	376	1 050				
Total produits d'exploitation	=	1 103 332	348 408	376	1 452 116	1 366 028	100,00	100,00	100,00	100,08
Achats autres approvisionnements	-	22 444	3 572		26 017	23 584	2,03	1,03	1,79	1,73
Services extérieurs	-	165 465	13 471	1 105	180 041	187 117	15,00	3,87	12,40	13,70
Autres services extérieurs	-	45 970	16 375		62 345	83 885	4,17	4,70	4,29	6,15
Valeur ajoutée	+	869 453	314 990	-729	1 183 714	1 071 442	78,80	90,41	81,52	78,50
Impôts et taxes	-				0	0			0,00	0,00
Frais de personnel	-	795 711	294 073	2 913	1 092 697	1 058 113	72,12	84,40	75,25	77,46
Transfert de charges et subventions	+	0	0		0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Excédent brut d'exploitation	+	73 742	20 917	-3 642	91 017	13 329	6,68	6,00	6,27	0,98
Dotations aux amortissements	-	5 356	273		5 629	4 231	0,49	0,08	0,39	0,31
Produits exploitation				8	8	21				
Autres charges				8	8	42				
Résultat d'exploitation	+	68 386	20 644	-3 642	85 388	9 076				
Produits financiers	+			32 009	32 009	6 195			2,20	0,45
Résultat courant	+	68 386	20 644	28 367	117 397	15 272			8,08	1,12
Dotations aux provisions	-	59 906	18 701		78 607	5 628	5,43	5,37	5,41	0,41
Reprise aux provisions	+					0				
Impôts sur bénéfices et participations	-	5 435	1 696		7 131	1 224	0,49	0,49	0,49	0,09
Produits et charges exceptionnels	+	-3 045	-247		-3 292	7 587	-0,28	-0,07	-0,23	0,56
Transferts de charges exceptionnelles	+					0			0,00	0,00
Résultat net comptable		0	0	28 367	28 367	16 007				